

Nous nous félicitons de l'utilisation de cette lettre pour écrire aux ministres

Monsieur le Premier Ministre François Legault, Monsieur le Ministre de la Santé Christian Dubé, Madame la Ministre déléguée à la Santé et des Aînés Sonia Bélanger,

Nous reconnaissons et accueillons favorablement l'augmentation budgétaire du financement des soins aux aînés dans le système de santé et des services sociaux annoncé par votre gouvernement.

La question demeure : "Le financement gouvernemental sera-t-il suffisant pour mettre en œuvre les changements structurels qui établissent des communautés de soins, des communautés d'apprentissage et des communautés d'accueil, soit des changements structurels qui permettront d'établir des communautés d'entraide, une approche holistique des soins aux aînés ?"

Au cours de la première année de la pandémie, le Québec a enregistré plus de 5 000 décès dans son réseau de soins de longue durée. Cette négligence systémique causée par le sous-financement et l'âgisme est un abus qui a conduit à ces décès et à la souffrance de tant de personnes.

Les causes, ainsi que les recommandations pour un changement systémique et urgent du réseau de soins de longue durée au Québec, ont été décrites en particulier dans un rapport publié par Handicap Vie Dignité, intitulé "Ensemble vers la bienveillance" en 2018, bien avant la pandémie.

Les rapports publiés depuis la pandémie ont confirmé les faits bien connus selon lesquels trop de personnes âgées sont placées dans des établissements mal équipés, manquant de personnel et vétustes, et que le personnel de soutien reçoit une formation minimale, la plupart devant travailler dans divers établissements de soins de longue durée pour gagner leur vie.

Le système changera-t-il de façon cosmétique ou mettra-t-on en place des actions concrètes et efficaces et une surveillance pour le réformer ?

NE PAS créer un autre comité pour étudier la situation ; cela a déjà été fait au fil des ans et les recommandations n'ont toujours pas été mises en œuvre.

NE PAS établir davantage d'exigences institutionnelles au détriment des droits des utilisateurs des soins de longue durée : les personnes âgées, les aidants naturels et les personnes souffrant d'un handicap, les membres de la famille, préposés aux bénéficiaires (rémunérés), le personnel et les administrateurs.

Nous avons besoin d'actions qui changent la philosophie de nos soins de longue durée pour les personnes âgées.

Nous avons besoin d'actions qui préviennent la maltraitance et les abus en respectant tous les utilisateurs, les aînés, les membres de la famille, le personnel et les administrateurs,

En d'autres termes, monsieur le Premier Ministre, monsieur le Ministre de la santé et Madame la Ministre déléguée, nous devons créer des communautés bienveillantes !

Écoutez-nous et agissez !

Nous sommes des adultes qui savons reconnaître nos droits et nous serons entendu.e.s !

<https://www.premier-ministre.gouv.qc.ca/premier-ministre/joindre-pm/courriel/index-en.asp>

Christian Dubé ministre@msss.gouv.qc.ca ou Christian.Dube.LAPR@assnat.qc.ca

Sonia Bélanger: ministre.deleguee@msss.gouv.qc.ca ou Sonia.Belanger.PREC@assnat.qc.ca



NOUS TRICOTONS ET CROCHETONS POUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE ENVERS LES ÂNÉ.E.S LE 15 JUIN 2023

À LA MÉMOIRE DE NOS ÊTRES CHERS ET DES AIDANTS QUI SONT DÉCÉDÉS DANS LES INSTITUTIONS DE SOINS DE LONGUE DURÉE

NOUS TRICOTONS ET CROCHETONS POUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE ENVERS LES ÂNÉ.E.S LE 15 JUIN 2023

EN FAVEUR DES
SURVIVANTS

Nous honorons ceux et celles qui nous ont quittés en agissant MAINTENANT pour le bien de ceux et celles qui survivent.